



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 17 juillet à 19 heures 30, le conseil municipal de la commune de Saint-Aquilin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune sous la présidence de Madame Annie LESPINASSE, maire.

Date de convocation du conseil municipal : jeudi 25 juin 2020

Présents:

Philippe CHERCHOULY, Michel COURBALAY, Annie LESPINASSE, Aurélie NEUMANN, Pascale PATERNAULT, Alain SOUDEIX, Jean-Marc VERGNES, Daniel DESMAISON, Fanny PARADE

Absents:

Annie ROBY (procuration donnée à Annie LESPINASSE), Jean-Paul GOULET (procuration donnée à Jean-Marc VERGNES)

• Ordre du jour

- Approbation des comptes administratifs 2019 (commune, assainissement et multiple rural)
- Approbation des comptes de gestion 2019 (commune, assainissement et multiple rural)
- Vote des budgets primitifs 2020 (commune, assainissement et multiple rural)
- Affectation des résultats

Vote des comptes administratifs 2019

Pour le vote des Comptes Administratifs, Madame la Maire se retire. Le Doyen de l'assemblée est Monsieur Daniel DESMAISON. Mr de VENCAY, trésorier municipal, présente les comptes.

Les comptes sont concordants, ils s'établissent pour la **commune** :

Dépenses de fonctionnement : 387 874,52 €

Recettes de fonctionnement : 411 081,42 €

Soit un excédent d'exploitation de : 23 206,90 €

Dépenses d'investissement : 178 332,24 €

Recettes d'investissement 108 222,16 €

Soit un déficit d'investissement de : 70 110,08 €

Après délibération et vérification, le conseil municipal **approuve à l'unanimité**, le compte administratif de la commune.

Les comptes sont concordants, ils s'établissent pour **l'assainissement** :

Dépenses de fonctionnement : 17 455,46 €

Recettes de fonctionnement : 27 468,93 €

Soit un excédent d'exploitation de : 10 013,47 €

Dépenses d'investissement : 26 177,35 €

Recettes d'investissement : 19 478,03 €

Soit un déficit de d'investissement de : 6 699,32 €

Après délibération et vérification, le conseil municipal **approuve à l'unanimité**, le compte administratif de l'assainissement.

Les comptes sont concordants, ils s'établissent pour **le multiple rural** :

Dépenses de fonctionnement : 9 120,03 €

Recettes de fonctionnement : 18 433,61 €

Soit un excédent d'exploitation de : 9 313,58 €

Dépenses d'investissement : 6 633,71 €

Recettes d'investissement : 10 725,93 €

Soit un excédent d'investissement de : 4 092,22

Après délibération et vérification, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité**, le compte administratif du multiple rural.

Vote des comptes de gestion 2019

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de 2019 de la commune, de l'assainissement et du multiple rural, les comptes de gestion dressés par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur sont votés à l'unanimité.

Vote des budgets 2020:

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les budgets 2020

Le budget principal s'équilibre :

en fonctionnement à : 419 311,63 €

en investissement à : 112 710,01 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **adopte à l'unanimité le budget principal**

Le budget annexe assainissement s'équilibre :

en fonctionnement à : 21 879,80 €

en investissement à : 26 739,12 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **adopte à l'unanimité le budget annexe de l'assainissement.**

Le budget annexe multiple rural s'équilibre :

en fonctionnement à : 15 947,29 €

en investissement à : 24 151,25 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **adopte à l'unanimité le budget annexe du multiple rural.**

Affectation des résultats

Budget commune : Le conseil municipal décide d'affecter à la section d'investissement au compte 1068, la somme de 23 206,90 € qui correspond à l'excédent d'exploitation de l'exercice 2019

Budget assainissement : le conseil municipal décide d'affecter à la section d'investissement au compte 1068, la somme de 10 013,47 € qui correspond à l'excédent d'exploitation de l'exercice 2019.

La séance est levée à 21h50

Le Maire

Annie LESPINASSE

